

Gazette

Gavissoise



Décembre 2021 n° 93



Sommaire

Mot du maire	3
Au fil des délibérations	4
Enquête publique PPRI	9
Du côté des finances	10
Travaux d'entretien et de modernisation	12
Travaux participatifs	14
Du côté des écoles	16
Du côté des associations	20
• APEEC	
• Cercle des jeunes de Gavisse	
• ASSE des Mégacéros	
• Gym gavissoise	
• Syndicat d'arboriculture	
Evénements	27
• Honorariat de Jean Wagner	
• 14 juillet	
• 11 novembre	
• Repas des aînés	
• Repas des élus	
• Saint Nicolas	
Etat civil	34
• Arrivées et départs	35
• Noces d'or	35
• Noté pour vous	38
• Location de la salle Roland Parmentier	39



Mot du maire

Chères Gavissoises, Chers Gavissois

En ce moment, nous sommes toujours dans l'incertitude sur l'avenir de notre mode de vie. La crise sanitaire frappe de nouveau notre pays et face à cette épidémie, nous ne sommes pas à l'abri d'un nouveau confinement.

Dans le monde entier, la pandémie de COVID-19 a bouleversé la vie des familles et des enfants, qui en sont les victimes silencieuses. La fermeture des écoles, l'isolement, la peur d'attraper et surtout de transmettre le virus sont autant de facteurs qui nuisent à leur épanouissement. Qu'ils soient plus ou moins jeunes, ils ont dû s'adapter à toutes les décisions contradictoires prises et vivent une jeunesse compliquée.

La Communauté des Communes de Cattenom et Environs, soutenue par les communes membres, a tout mis en œuvre pour ouvrir, à Hettange-Grande, un centre pour la vaccination afin de l'accélérer et ainsi enrayer la propagation. Les vaccins élaborés en un temps record, donnent de l'espoir mais perdent leur effet dans le temps et deviennent moins efficaces face aux formes graves de la maladie. Des rappels périodiques sont nécessaires pour garder le pass sanitaire et nous protéger au mieux. Vous pouvez vous rendre à Hettange-Grande car le centre a ré-ouvert ses portes début décembre.

Fin janvier puis mi-juillet, deux sorties des eaux de la Moselle et de la Boler ont isolé en partie notre village pendant plusieurs jours. Je dois vous avouer que, comme ces cygnes (photo P 9), j'ai apprécié la tranquillité de notre village durant ces périodes.

Les élections régionales et départementales ont été marquées par une abstention record tant au niveau national qu'à Gavisse. Nous pourrions nous remobiliser en avril à l'occasion des élections présidentielles.

Après les confinements vécus, une reprise modérée d'activités, de travaux et de manifestations festives s'est installée depuis plusieurs mois. Au fil des pages de la gazette, vous retrouverez ces événements, plus ou moins joyeux, qui se sont déroulés cette année. J'espère que vous trouverez encore plaisir à la parcourir.

Je remercie les adjoints et les conseillers, nos employés communaux, notre corps enseignant, les présidents d'associations ainsi que leurs membres et bénévoles pour le travail fourni tout au long de l'année.

Merci à vous, Gavissois et Gavissoises, pour votre participation active à la vie de notre commune. Je sais que je peux m'appuyer sur vous pour que notre village soit en perpétuelle amélioration.

Je vous souhaite d'heureuses fêtes de Noël et une bonne année 2022 pleine de santé, de bonheur et d'amour pour vous et vos proches.

Prenez bien soin de vous.

Bien Cordialement,

Votre Maire,
Alain REDINGE



Conseil municipal du 16 février 2021

Devis pour élagage des arbres

La société « LES JARDINS DE NICOLAS SARL » de Koenigsmacker, d'un montant de 5 400,00 € TTC a procédé à l'élagage des arbres situés allée des acacias, au parc de jeux pour enfants et le chemin longeant le stade Parmentier.

Avis du Conseil Municipal sur le projets de révision du PPRi

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de prendre acte de la révision du plan de prévision des risques naturels 'inondations » (PPRI) de la commune de Gavisse – phase consultation
- d'émettre un avis favorable sous condition du respect de la prise en compte des doléances des habitants inscrites dans le cahier de consultation si elles respectent la réglementation du PPRi.

Recrutement d'agents occasionnels ou saisonniers

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire :

- à recruter des agents non titulaires à titre occasionnel ou saisonnier,
- à recruter des agents en remplacement temporaire d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel indisponible,

Monsieur le Maire sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions exercées et de leur profil.

La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

Une enveloppe de crédits au budget sera prévue à cette fin.

Heures supplémentaires et complémentaires

Lorsque le service le nécessite et sur demande exclusive du maire ou de ses adjoints, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise :

- le personnel titulaire et non titulaire, à temps non complet, à effectuer des heures complémentaires.
- le personnel titulaire et non titulaire, à temps complet, à effectuer des heures supplémentaires.

Tarif des concessions du cimetière

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de fixer le tarif des concessions au cimetière communal, à compter du 1^{er} Mars 2021, comme déterminé dans le tableau ci-dessous.

Concessions	Années	Tarif
Tombes	15 ans	20 € / m ²
	30 ans	35 € / m ²
	50 ans	55 € / m ²
Alvéole columbarium	15 ans	700 €
	30 ans	1 000 €
Dépôt ou déplacement d'urne		20 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir		20 €

Tarif des locations de la salle Roland Parmentier

Voir page 39 de la Gazette

Conseil municipal du 9 avril 2021

Compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2020, établi par Madame CHALI Mireille, Trésorière de Thionville et Trois Frontières, et déclare toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et les crédits annulés.

Le Conseil Municipal donne décharge à Madame CHALI

Compte administratif 2020

Le compte administratif 2020, présenté par Mme Carole DEFRAIN est approuvé, à l'unanimité, par le Conseil Municipal, en l'absence de Monsieur le Maire. Il est déclaré toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et les crédits annulés.

Affectation du résultat 2020

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Report :

Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 69 887.60 €
Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 199 241.40 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution de la section d'investissement de : - 28 421.64 €
Un solde d'exécution de la section de fonctionnement de : 66 835.59 €

Restes à réaliser :

Par ailleurs, la section d'investissement ne laisse pas apparaître des restes à réaliser :

- En dépenses pour un montant de : 0.00 €
- En recettes pour un montant de : 0.00 €

Statuant sur l'affectation du résultat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020, comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 146 384.04 €
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) est de : 119 692.95 €

Vote des deux taxes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de définir le taux des deux taxes comme suit :

- Taxe foncière bâti : 34.74 %
- Taxe foncière non bâti : 85,96 %

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Dépenses à imputer à l'article « Fêtes et cérémonies » (6232)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de considérer l'affectation des dépenses au compte 6232 « fêtes et cérémonies » de 8000€.

Budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget 2021, s'équilibrant en recettes et en dépenses.

Section de Fonctionnement :

- Dépenses : 554 415.00 €
- Recettes : 554 415.00 €

Section d'Investissement :

- Dépenses : 239 850.00€
- Recettes : 239 850.00€

Contrôle des poteaux et des bouches à incendie

Un accord cadre a été signé avec la MATEC.

Rapport annuel de la CCCE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable sur le rapport d'activités 2019 de la CCCE.





Conseil municipal du 31 mai 2021

Tranfert de la compétence « mobilité » à la communauté de communes

Le Conseil Municipal approuve ce transfert.

Adoption du pacte financier et fiscal 2021-2026 entre la CCCE et ses Communes membres

Le Conseil Municipal adopte ce pacte.

Modification des statuts de la CCCE

Restitution de la compétence « accueil extrascolaire »

Le Conseil municipal se prononce pour la restitution de la compétence « accueil extrascolaire » aux communes membres de la CCCE à compter du 1^{er} juillet 2021, avec mise en place à compter du 1^{er} septembre 2021.

Restitution de la compétence « mandat de maîtrise d'ouvrage »

Le Conseil municipal se prononce pour le transfert de la compétence « mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée » à la CCCE, à titre non onéreux, qui s'exercera à compter du 1^{er} juillet 2021.

Rattachement de la Commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au rattachement de la Commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg.

Feu d'artifices 14 juillet 2021

Le Conseil municipal décide et approuve la prise en charge du feu d'artifice pour la fête du 14 juillet 2021 pour un montant de 1875 € TTC.

Demande de subventions pour la rénovation de l'éclairage public passage en Led

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis reçu afin de pouvoir rénover l'éclairage public de la Commune en passant à l'éclairage Led.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de solliciter :

- la DETR pour un montant de 30 190,00 € HT
- AMBITION MOSELLE pour un montant de 40 252,00 € HT
- fonds de concours transition écologique de la CCCE pour un montant de 15 095,00 € HT

Le plan de financement s'établit comme suit :

Coût total prévu des travaux :	100 632,00 € HT
DETR : 30% soit	30 190,00 € HT
AMBITION MOSELLE : 40% soit	40 252,00 € HT
Fonds de concours transition écologique de la CCCE : 15% soit	15 095,00 € HT
Apport de la commune : 15% soit	15 095,00 € HT

Conseil municipal du 5 juillet 2021

Devis pour la rénovation de l'éclairage public passage en Led

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis des sociétés PILOT@GE et CITEOS afin de pouvoir rénover l'éclairage public de la Commune en passant à l'éclairage Led.

Le Conseil Municipal, après analyse des offres et après en avoir délibéré, accepte le devis de la société CITEOS, décide de retenir l'offre de la société CITEOS d'un montant de 100 632,42 € HT soit 120 758,95 € TTC.

Monsieur le Maire est chargé de la signature du devis et sollicite :

- la DETR pour un montant de 30 190,00 € HT
- AMBITION MOSELLE pour un montant de 40 252,00 € HT
- fonds de concours transition écologique de la CCCE pour un montant de 15 095,00 € HT

Le plan de financement s'établit comme suit :

- Coût total prévu des travaux 100 632,00 € HT
- DETR : 30% soit 30 190,00 € HT
- AMBITION MOSELLE : 40% soit 40 252,00 € HT
- Fonds de concours transition écologique de la CCCE: 15% soit 15 095,00 € HT
- Apport de la commune : 15% soit 15 095,00 € HT

NOTA :

Passage en LED : des économies d'énergies !

Cet investissement de plus de 100 000€ HT sera rentabilisé en 4 ans grâce aux subventions reçues à hauteur de 75% environ. Les travaux devraient débuter dans les prochaines semaines.

Incitation financière de BUTAGAZ

Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de la Société BUTAGAZ concernant l'incitation pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique à l'occasion du passage de l'éclairage public en Led.

Le Maire informe que la Société BUTAGAZ s'engage à faire bénéficier la Commune d'une incitation financière au titre du dispositif des certificats des économies d'énergie.

L'opération est évaluée à ce jour à 1 385,7 MWh cumac, soit une incitation financière estimée à 8 868,48 € net de taxe.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition et charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires afin de percevoir cette aide.

Désignation d'un correspondant Défense

La désignation de Madame Christina HAGEN comme correspondant Défense pour la Commune de GAVISSE est approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation .

Désignation d'un correspondant à la Sécurité Routière

La désignation de Madame Andréa MADERT comme correspondant à la Sécurité Routière pour la Commune de GAVISSE est approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.





Conseil municipal du 4 octobre 2021

Demandes d'admissions en non-valeur de créances irrécouvrables

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal deux demandes d'admissions en non-valeur de créances irrécouvrables.

Première demande :

Depuis 2018, la commune réclame la somme de 600.00€ à Moselle Telecom, correspondant à la redevance de 2017 et 2018. A ce jour, les dettes ne sont pas réglées, les recouvrements se sont avérés infructueux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- d'admettre en non-valeurs les titres énumérés ci-dessus pour un montant de 600.00€
- imputer les dépenses correspondantes au compte 6541
- charge Monsieur le Maire de faire le mandat

Deuxième demande :

Depuis 2018, la commune réclame la somme de 3315.17€ à Monsieur Daniel JOISSAINS les salaires qu'il devait nous rembourser suite à son départ en retraite (agent communal décédé). Sur cette somme il lui restait 2442.95€ à nous rembourser.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- d'admettre en non-valeurs les titres énumérés ci-dessus pour un montant de 2442.95€
- imputer les dépenses correspondantes au compte 6541
- charge Monsieur le Maire de faire le mandat

Attribution des subventions communales

- Syndicat de Pêche, le Conseil Municipal est en attente des bilans 2018, 2019 et 2020.
- Club du Bon Vieux Temps, le Conseil Municipal est en attente d'un nouveau comité.

Le Conseil Municipal décide, à 12 voix pour et 1 abstention de verser aux associations de Gavis, les subventions suivantes :

- Gym Gavissoise : 550€
- Cercle des Jeunes : 800€

- Le Conseil Municipal octroie, à l'unanimité, une subvention aux associations extérieures suivantes :

- Souvenir Français de Cattenom : 100 €
- UNSS du collège de Cattenom : 44 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas verser de subvention aux autres demandeurs.

Revalorisation du RIFSSEP

Vu les délibérations du Conseil Municipal du 10 décembre 2019 instaurant la mise en place du RIFSSEP, Monsieur le Maire propose une revalorisation des montants annuels maxima :

Le Maire propose, à partir du 1^{er} janvier 2021, de fixer les groupes et de retenir les montants maximums annuels suivants : 180€ pour un agent exerçant à temps complet. Il sera réduit au prorata de la durée effective du travail pour les agents exerçant à temps partiel ou occupés sur un emploi à temps non complet.

Demande de location d'un étang communal

Monsieur Gilles BALZAN a souhaité résilier son bail à compter du 1^{er} janvier 2022 concernant la location de l'étang situé au lieu-dit WAUER, section 11 parcelle 1 (en partie) et portant le numéro 3 pour une superficie de 120 ares.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, souhaite céder le bail de location à Messieurs Cédric PETITFRERE et Olivier ERHARD, qui en ont fait la demande par courrier en date du 25 septembre 2021. Le montant de la location s'élèvera à 1200€ et sera révisable les années suivantes en fonction du prix de fermage.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer le bail de location et les pièces s'y rapportant.

Plan de Prévention des Risques spécifique aux Inondations (PPRI)

Le PPRI émane de l'autorité publique. Il évalue les zones pouvant subir des inondations et y instaure des remèdes techniques, juridiques et humains pour y faire face. C'est un document cartographique et réglementaire (après enquête publique et arrêté préfectoral). Il est stratégique pour l'aménagement de la commune sur laquelle il s'applique. Il définit les règles de constructibilité dans les différents secteurs susceptibles d'être inondés. La délimitation des zones est principalement basée sur les crues de référence, et c'est en ce sens que ces documents sont souvent remis en question, notamment prospectivement en raison du contexte de dérèglement climatique.

L'enquête publique concernant la révision du Plan de Prévention des Risques spécifique aux inondations de la

commune de Gavisse s'est déroulée du 23 août 2021 au 24 septembre 2021 inclus sur le territoire de notre commune.

Le rapport de Monsieur Jean-Paul DENIS, Commissaire-Enquêteur a été mis à la disposition du public en mairie pour une durée d'un an à compter de la fin de l'enquête publique, soit jusqu'au 24 septembre 2022.

Le rapport est également disponible sur le site internet de la Préfecture : www.moselle.gouv.fr

Espace : Publications - Publicité légale installations classées et hors installations classées – Arrondissement de Thionville.



D'après la synthèse de l'analyse financière rétrospective du budget principal de GAVISSE de 2016 à 2020 fournie par la CCCE :

- La commune a financé un important équipement en 2016, grâce à un ou plusieurs emprunts et à des subventions (perçues avec retard) : les remboursements de ces emprunts, conjugués en 2018 à des baisses de recettes et une hausse des dépenses de fonctionnement ont conduit à 3 années d'épargne nette fortement négative, avec une situation financière dégradée durant ces 3 années
- Néanmoins, l'absence d'emprunt à compter de 2017 et la baisse des dépenses de fonctionnement ont permis de retrouver des niveaux d'épargne positifs, en progression, même s'ils restent faibles
- les équilibres financiers de la commune demeurent fragiles et les capacités d'épargne dépendent principalement des dotations et participations (hors DGF en baisse régulière) perçues en particulier de la CCCE
- La dette reste importante mais en nette baisse : les ratios d'endettement très dégradés de 2016 à 2018 sont redevenus plus favorables traduisant une solvabilité financière acceptable.

Comment nos impôts ont-ils été utilisés par la commune en 2020 ?

	Résultats 2019	Recettes 2020	Dépenses 2020	Excédent 2020
Fonctionnement	242 457,52	401 652,13	334 816,54	309 293,11
Investissement	26 671,42	29 556,39	57 978,03	- 1750,22
Total	269 128,94	431 208,52	392 794,57	307 542,89

Les 3 Taxes Communales

En 2020, le Conseil Municipal a voté la stabilisation des taux des taxes.

Pour mémoire ces taux sont :

TAXE HABITATION :	16,97%
TAXE FONCIERE BÂTI :	20,48%
TAXE FONCIERE NON BÂTI :	85,96%

Cette année, la taxe d'habitation étant en cours de suppression, ce sont les communes qui récupèrent la partie départementale de la Taxe foncière Bâti avec compensation de l'état basé sur les revenus de 2017.

Comme en a décidé le Conseil, il n'y aura toujours pas d'augmentation des taux des taxes.

Et l'investissement en 2020 ?

Côté Dépenses d'Investissement, pour un montant d'un peu plus de 57 978 €, il y a eu pour les principaux postes: l'abri bus, le PLU, divers petits travaux d'entretien dans la commune et le remboursement de l'emprunt en cours.

En ce qui concerne nos recettes d'investissement, nous avons reçu les subventions de la CCCE, la taxe d'aménagement et le FCTVA.

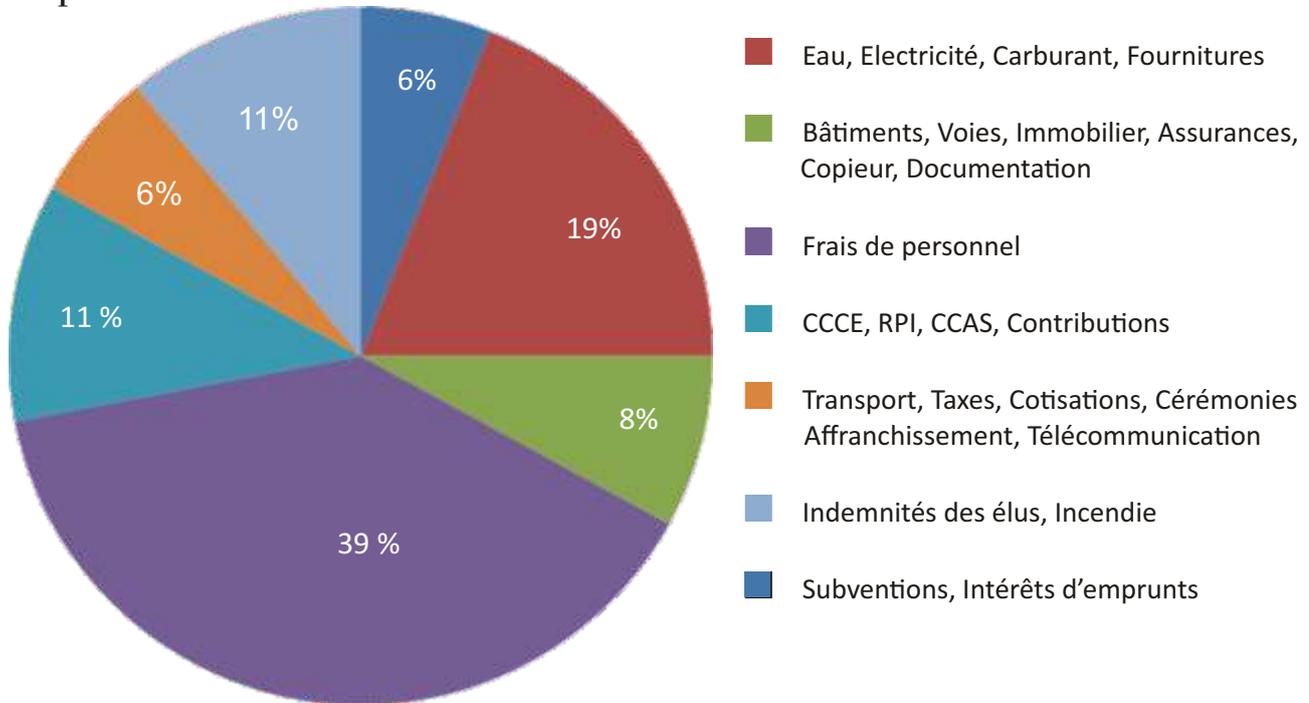
En 2021

Le budget Fonctionnement sera équilibré.

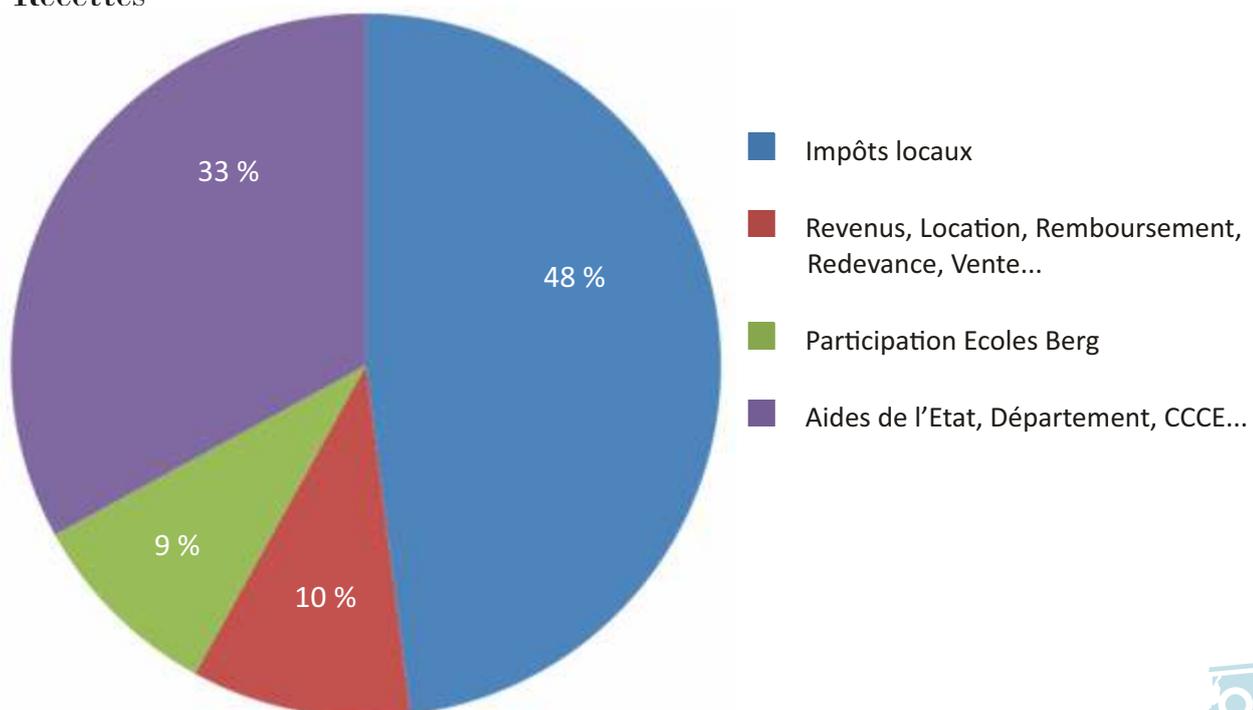
Les dépenses d'investissement se sont concentrées sur la réfection de deux sites de la commune et à l'entretien des autres.

Comment se décompose le poste de Fonctionnement ?

Dépenses



Recettes



Travaux d'entretien et de modernisation

Fleurissement du village

On dit toujours :

« Petit à petit, l'oiseau fait son nid »

« Rome ne s'est pas fait en un jour »

« L'Union fait la force »

Bonheur, plaisir, gaieté, vie, partage, échange, recyclage, communauté...

Pour toutes ces raisons, notre envie d'embellir Gavisse et de nous faire connaître par les habitants, nous avons eu le plaisir de vous créer de belles décorations de Pâques et une petite touche de BZZZZ... à travers le fleurissement du village. Mais tout cela n'est qu'un début !

Néanmoins, nous regrettons « la perte » de certaines jardinières.



Arbres fruitiers

La commune a acquis 10 arbres fruitiers (pommiers, mirabelliers et cerisiers) qui ont été plantés afin d'enrichir l'environnement naturel de la commune.



Est-ce que les mésanges apprécieront leurs nouvelles maisons ?



Installer des nichoirs pour sédentariser les mésanges à proximité des arbres atteints par les chenilles processionnaires, fait partie des moyens de lutte efficaces et recommandés contre cet insecte.

La mésange prélève la chenille à tous les stades larvaires par perçage des nids d'hiver et mange également les chenilles adultes.

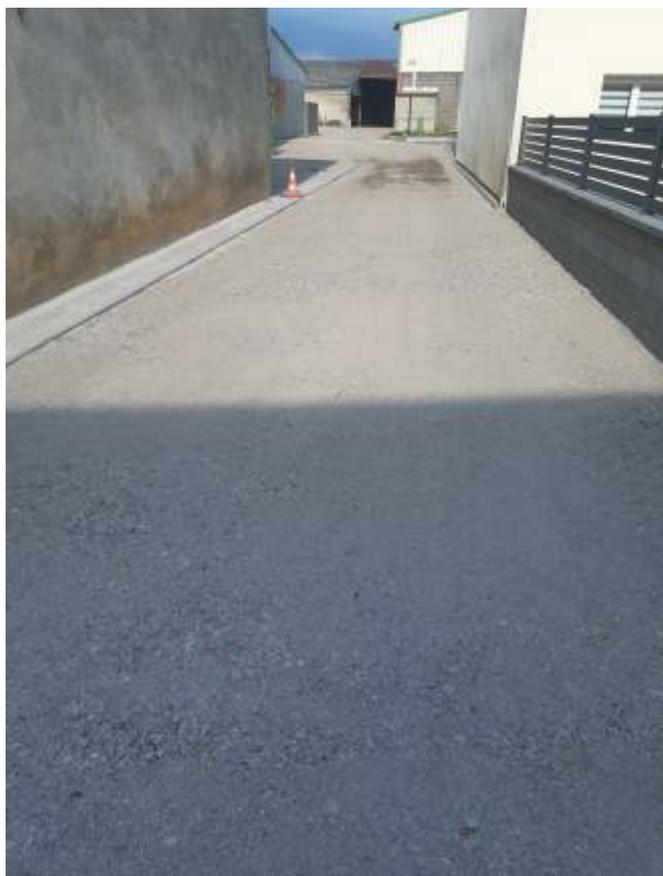
Une famille de mésanges peut consommer 500 chenilles quotidiennement !

A Gavisse, l'employé communal (M. René FRISCH) a fabriqué 8 nichoirs qui ont été installés au printemps à différents endroits de la commune, assez éloignés les uns des autres pour que les mésanges et autres passereaux cavernicoles s'y installent sans se perturber.

D'autres nichoirs sont en cours de fabrication, n'hésitez pas à venir en demander en mairie si vous souhaitez en installer chez vous.

Travaux dans le village

La réfection du Chemin de l'Ancien Moulin et de la place rue de la Forge s'est terminée cet automne.



Rue de la Forge





Travaux participatifs

Ateliers créatifs bénévoles Participez aux projets surprises 2022 !

Pour les fêtes de fin d'année, Gavisse sera orné de nouvelles décorations pour le plaisir des yeux des petits et des grands !

Tous ces projets d'embellir le village et d'apporter du plaisir à ses habitants ont été possibles grâce à tous les bénévoles Gavissois et aux dons de matériels pour les ateliers créatifs.

Un grand MERCI à tous !





Patricia STALDER et Pascal MAURICE : les instigateurs de ce projet vous invitent à les rejoindre si le bricolage, la créativité et l'envie de partager vous animent pour réaliser "les projets surprises de 2022."



Notre joyeuse équipe de créatifs avait déjà oeuvré à Pâques !





Du côté de l'école



Les maternelles participent à l'opération de la mairie :
« écrivons une lettre au Père Noël »



C'est la fête des rois !



Neige à l'école CP CE1



Carnaval CM2



Carnaval CP - CE1



Ecole dehors : PS - GS



Ecole dehors : PS - GS



CE 2 CM 1 : vive le sport



Poisson d'avril





Du côté de l'école



CP CE 1 : silence on lit ! Profitons du beau temps !



CE 2 CM 1



CM 2 : sortie à Vigy



CM 2 : kinball



Nettoyons la nature



Les petits déjà très motivés pour être de bons citoyens



CP CE 1 en classe



Défilé de la Saint Martin



CM 1 CM 2 dégustation de bretzels

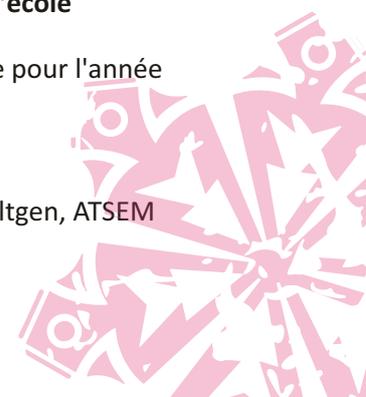


Personnel enseignant de gauche à droite :
 Virginie Pitance en PS-MS,
 Stéphanie Naumann en CP
 Draus Nathalie en CE1-CE2
 Béatrice Weber en PS-GS
 Zilan Celik en CM1-CM2



Personnel de l'école

Héloïse Lequeux en service civique pour l'année
 scolaire,
 Holly Hem AESH au CE1 Ce2
 Carole Tondini AESH en PS GS,
 Chantal Castelletto et Delphine Miltgen, ATSEM



Un nouvel élan avec l'Association des Parents d'Elèves de l'école Erckmann Chatrian

C'est un air de renouveau qui flotte sur l'APEEC cette année.

Plus motivée que jamais, l'équipe de parents d'élèves démarre cette nouvelle année scolaire sur les chapeaux de roue en organisant une balade contée dans les rues de Gavisse à l'occasion d'Halloween. C'est avec une énergie débordante que parents et enfants se sont laissés guider pour découvrir les contes et légendes

fantastiques de notre région. Après toutes ces aventures, nos petits monstres gavissois et bergois étaient attendus pour une dégustation de friandises, cocktails diaboliques et soupe de potiron. Le succès était au rendez-vous ! Un grand merci à toute l'équipe pour son enthousiasme et sa motivation.

Mais l'APEEC ne s'arrêtera pas là ...

Complice du Saint Nicolas, elle n'a pas hésité à aider pour qu'il puisse offrir à toutes les classes en plus de ses délicieux chocolats, des livres qui ont ravies nos élèves.

Pour dire au revoir à l'hiver et accueillir le printemps, l'équipe se mobilisera pour organiser le traditionnel carnaval de l'école... et si cette année, on le rendait exceptionnel... Défi accepté !

L'APEEC vous réserve de belles surprises !

Nous sommes heureux de pouvoir contribuer à la vie de notre école et de nos villages. Grâce à vous, aux fonds récoltés au travers de nos différentes manifestations et aux subventions des communes de Gavisse et Berg, nous pouvons maintenir nos finances au beau fixe. Cette année, nous participons au financement du voyage dans les Vosges organisé par les maîtresses pour les élèves du CP au CM2 à hauteur de 67 € par enfant. Nous espérons pouvoir en faire davantage.



Comptez sur notre mobilisation pour nous réinventer et organiser des événements qui contribuent à l'épanouissement et l'éveil de nos chers élèves.





Périscolaire

Carnaval

Comme chaque année, les enfants ont participé à une journée sur le thème de « Carnaval ».

Au programme : un repas déguisé dans une salle décorée pour l'occasion, des jeux à gogo et surtout un goûter festif animé par des spots lumineux et des danses endiablées.

Activités diverses

De nombreuses activités ont vu le jour au cours de cette année 2021. Nos axes de travail étaient principalement « la créativité », « la récupération » et « l'autonomie ». De ce fait, les enfants ont travaillé différentes textures, différents matériaux, différents supports passant ainsi de la simple utilisation de gouache à de la peinture en bombe. Les activités avec matériaux de récupération permettant le relief ont également été privilégiées.

Arbre de vie

Un arbre de vie géant était placé dès l'entrée dans le périscolaire. Créé par les enfants à base de matériaux de récupération, celui-ci faisait partie intégrante de notre quotidien car des petites plantations situées dans des pots de yaourt devaient être arrosées chaque jour pour grandir.

Jeux fabriqués

Afin d'améliorer leur temps de jeux ensemble, les enfants ont participé à la confection de jeux de société notamment le morpion géant.



Activités

Motricité

Le périscolaire dispose de sa propre salle de motricité. C'est une chance notamment pour les temps de repas, pour les enfants de l'école maternelle qui peuvent courir, jouer dans un espace sécurisé chaque jour notamment en hiver. Pendant plusieurs semaines, cette salle s'est transformée en « Dance Floor » pour les plus jeunes.



Du côté des associations



Veille de vacances

Les enfants attendent chaque veille de vacances avec impatience. Une petite tradition est née depuis quelques années : un goûter festif composé de popcorn, crêpes, gâteau aux yaourts leur est proposé avec la projection d'un dessin animé.

Jeux de parking

Le beau temps étant de la partie, le parking du périscolaire est devenu une aire de jeux permettant aux enfants de s'adonner à des parcours de trottinettes, au tir à l'arc ou simplement à cueillir des fleurs.

Semaine du goût



Au cours du mois d'octobre, une semaine du goût a été proposée aux enfants. Chaque goûter a permis ainsi de développer leurs papilles gustatives : proposition des différents pains, différents fromages, gâteaux faits maison, gâteaux et sablés de différentes régions. Ce projet a été une réussite et sera reconduit en 2022 avec la découverte des saveurs d'autres pays.





Alu du coeur

Depuis janvier 2021, l'équipe d'animation propose un nouveau projet en partenariat avec l'association « L'alu du coeur ». La commune, l'école, les parents ont répondu présents pour nous soutenir dans notre démarche en déposant de nombreuses canettes en aluminium. 67 sacs ont ainsi été récoltés et déposés courant septembre. Le recyclage de ces canettes permettra le financement de l'éducation d'un chien guide d'assistance. N'hésitez pas à déposer vos canettes. Le projet se poursuit en 2022.

L'équipe



La rentrée des classes s'est bien passée. Toujours placée sous la réglementation liée aux protocoles COVID, chaque groupe/classe doit être séparé. Cela n'impacte en rien la motivation et le sourire de chacun. L'équipe se compose de Tiffany (coordinatrice), Sandy, Charlotte, Amandine et Carine.

Ouverture des matins depuis septembre 2021

Nouveauté 2021, suite à de nombreuses demandes de parents depuis plusieurs années, la mairie et le périscolaire ont mis en place les accueils du matin depuis la rentrée de septembre 2021.

Les petits lève-tôt sont accueillis par Carine et Ghislaine chaque jour de 7h15 à 8h15. C'est un moment tout en douceur permettant à chacun de se réveiller à son rythme.

Vous avez une réunion ? Vous devez travailler plus tôt ? Vous avez besoin d'inscrire votre enfant de temps en temps ? Un matin par semaine ? Tous les matins ? Aucun problème, nous sommes là. Il suffit de nous passer un coup de fil pour inscrire votre enfant.

Tél : 03 82 51 86 20

Notre année, comme la précédente, ne s'est pas passée comme on aurait pu l'espérer

Nous vous avons quittés dans la Gazette de l'année dernière avec l'espoir de tenir notre AG au mois de février. Nous étions bien optimistes ! A cause des diverses restrictions sanitaires nous n'avons pas pu l'organiser avant le 19 juin. La loi nous oblige à faire une Assemblée Générale tous les ans mais nous devons avouer que ceci n'est pas une corvée étant donné que cela nous donne l'occasion de vous retrouver tous.

Cette année, c'était encore plus important pour nous au comité parce que cela nous a permis de reprendre contact avec tout le monde. Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur et afin d'assurer la sécurité de tous, nous avons fait notre réunion à l'extérieur du périscolaire en présence de M. le maire ainsi que d'une trentaine de convives.

L'ambiance était chaleureuse (malgré une météo capricieuse), les propositions foisonnantes et les retrouvailles réussies !

Ainsi, nous avons accueilli un revenant au sein du comité : Gaëtan Hamen. Il est venu rejoindre les autres membres, à savoir : Mohamed Kaoulal, Jean-Claude Peiffer, Denis Hamen, Alexia Dillman, Christine Wagner, Jean-François Wax, Pierre Wax et Alan Murphy.

Ensuite vous avez été conviés à marquer la Fête

Nationale le samedi 17 juillet. Les conseillers municipaux nous ont prêté main forte afin de monter les stands, mettre en place et vous servir. C'était une soirée très réussie avec une affluence digne des meilleurs jours, une ambiance conviviale et sympathique et une joie qui se lisait sur les visages de tout le monde.

Tous étaient d'accord : cela faisait beaucoup de bien de retrouver les amis et les voisins dans un cadre accueillant et détendu.

Nous remercions encore la mairie et le conseil municipal de nous avoir offert le beau feu d'artifice qui était le point d'orgue de la soirée. Mais nous remercions surtout notre artificier et ami, Thierry Bermont, qui nous régale tous les ans avec des spectacles pyrotechniques tous plus beaux les uns que les autres.



Nous avons décidé de ne pas organiser de Fête de la Crêpe et du Cidre encore une fois cette année. Ce n'était pas une décision facile et nous en avons discuté longuement au sein du comité dans le but de prendre la meilleure décision possible, compte tenu de la situation sanitaire. Sans parler des contraintes pratiques (pass sanitaire, distanciation sociale, masques, gel hydroalcoolique...) nous sentions le poids de la responsabilité envers nos bénévoles et envers vous tous et il nous a paru évident que nous ne devions pas prendre de risque inconsidéré.

Toutefois, comme l'année dernière, il nous a paru important de ne pas laisser les Gavissois totalement orphelins de distractions et de contact social. Ainsi, nous avons organisé notre rallye annuel à la date de la fête, le 22 août. Ce fut une réussite en termes de participation, d'ambiance et d'organisation. Encore une fois, il s'agissait d'un rallye pédestre, accessible au plus grand nombre, dans l'esprit de tout ce que nous essayons de vous proposer. Tous les participants ont passé un excellent moment ensemble, malgré quelques disputes au moment des résultats...



Nous avons pu reconduire notre traditionnelle dégustation de vins le dimanche 14 novembre en compagnie de Daniel Haegi, viticulteur bio à Mittelbergheim en Alsace. Comme toujours, les explications de Daniel étaient claires et intéressantes et nous avons tous appris plein de choses sur la production de vin. Nous étions une petite vingtaine à boire... ses paroles.

Et enfin, nous avons pris rendez-vous avec le Père Noël et il est d'accord pour venir faire sa tournée habituelle le dimanche 19 décembre 2021 en fin d'après-midi – guettez son passage !

Le 4 septembre, c'était l'occasion de marquer la rentrée des classes par une sortie à Phantasialand en Allemagne. Ce déplacement a rencontré un franc succès avec 35 participants qui ont pu profiter d'attractions variées et sympathiques. Le beau temps fut au rendez-vous et tout le monde a passé un excellent moment.



Du côté des associations

ASSE des Mégacéros



L'assemblée générale a eu lieu le 21 octobre 2021. Le comité a été reconduit. L'association prévoit de vendre des chocolats, des photos de classe et de participer à la kermesse prévue le 18 juin 2022 avec l'APE.

Mai 2021 :
l'ASSE a été dotée d'équipements sportifs par le comité USEP.



Gym gavissoise

Pour la seconde année consécutive, la Gym Gavissoise a traversé une année aux conditions particulières.

Avec le confinement, les activités se sont arrêtées pendant presque 6 mois ; notre fidèle animatrice Anne-Marie a décidé d'arrêter ses activités à Gavisse et a été remplacée par Myriam ; puis, nous avons dû changer notre emblématique rendez-vous du lundi au jeudi (toujours de 20h30 à 21h30).

Mais la Gym Gavissoise reste une valeur sûre !! La bonne humeur continue de régner avec notre chaleureuse nouvelle animatrice Myriam, qui nous a apporté de la fraîcheur avec une nouvelle activité : l'aérobex.

Step, cardio, chorégraphies, élastiques, stretching, gym ball, il y en a pour tous les goûts et grâce à ces exercices variés, vous travaillez toutes les parties de votre corps sans jamais vous lasser.

Vous voulez prendre soin de vous, dans une ambiance chaleureuse ? Pensez à venir nous rejoindre dès maintenant ou à la rentrée de septembre 2022.



Les cours ont lieu tous les jeudis de 20h30 à 21h30 dans la salle de sport (derrière l'école).
Les deux premières séances sont gratuites.
Pour toutes informations, veuillez contacter **Valérie COQUILLE** au **06.61.26.78.24**

Syndicat d'arboriculture de Gavisse et environs

L'assemblée générale du Syndicat d'arboriculture de GAVISSE et environs s'est tenue le 10 septembre 2021 à 20H00 sous la présidence de Daniel LEICK.

Neuf journées de distillation ont eu lieu pour la campagne de septembre 2020 à août 2021.

Le Syndicat compte à ce jour 23 membres, dont un nouveau membre : Serge SERAFIN. Jacqueline MILTGEN a démissionné de son poste de secrétaire et Rémi LEICK a accepté de prendre le poste.

Le tiers sortant a été renouvelé, à savoir :

- Gérard KIMMICH,
- Alain HOUBRE
- Daniel KIFFER



Evénements

Jean Wagner, maire honoraire

L'honorariat de Maire a été attribué à M. Jean Wagner, ancien Maire de notre commune, par Arrêté Préfectoral.

M. Jean Wagner a été honoré pour avoir exercé les fonctions d'élus au conseil municipal pendant quarante neuf ans, dont six années en qualité d'adjoint au maire et seize années en qualité de maire.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Nous avons également une pensée pour toutes celles et ceux, disparus et vivants, qui ont oeuvré aux côtés de Jean durant ces cinq décennies, ainsi qu'à ceux qui nous ont précédé. Qu'ils soient remerciés du travail accompli qui a fait de Gavisse ce qu'il est actuellement.

Encore toutes nos félicitations Jean.





Evénements

Le 14 juillet dans notre village

Jusqu'à la dernière minute, ou presque, Gavisse n'était pas assuré de pouvoir célébrer la fête nationale... C'est vrai qu'il a fallu de la volonté pour s'adapter aux mesures gouvernementales.

Finalement, c'est avec plaisir que le Cercle des Jeunes de Gavisse en collaboration avec la municipalité a organisé ces festivités qui se sont déroulées le samedi 17 juillet.

La joie de se retrouver se lisait sur les visages des participants. Ce fut l'occasion de faire le plein de convivialité.

Des stands de restauration ont été proposés aux habitants de Gavisse et leurs proches.

Juste avant la nuit, les enfants ont pu sillonner les rues du village pour la traditionnelle retraite aux flambeaux. Enfin, le feu d'artifice a explosé de mille couleurs pour le plaisir des petits et des grands.

Comme un goût de la vie d'avant retrouvé...



Commémoration du 11 novembre

Un hommage tout particulier a été rendu à Monsieur WALLERICH Émile, Président d'Honneur du Souvenir Français de Cattenom, récemment disparu, pour toutes ces années où il a organisé et orchestré cette cérémonie. Accompagnés des enfants des écoles et du corps enseignant, des membres du nouveau comité du souvenir Français, Monsieur le Maire de Gavisse et son invité Monsieur NOUSSE Denis, Maire de Berg sur Moselle, ont rendu hommage aux morts pour la France. Deux gerbes furent déposées avant que les enfants n'entament l'hymne de « La Marseillaise ». Ensuite un goûter a été offert aux enfants par les municipalités des deux communes présentes.



Evénements

Repas des aînés

La Municipalité a invité les habitants du village de 62 ans et plus au repas des Aînés qui a eu lieu dimanche 21 novembre 2021, dans la salle de l'Île aux enfants, sur présentation du pass sanitaire évidemment !

Un repas légèrement avancé dans l'agenda pour ne pas surcharger la fin d'année festive.

L'équipe de MB Traiteur de Berg-sur-Moselle, avait mis tout son savoir-faire pour de bonnes agapes.

La décoration des lieux et le service ont été assurés par les élus.



Côté ambiance, M. Berger nous a conté quelques histoires et a actionné son orgue de Barbarie.

Ce fut l'occasion de partager des moments chaleureux, donnant la possibilité à chacun d'échanger et de prendre des nouvelles des uns et des autres.



Monsieur le Maire, lors de son discours, a vivement félicité les doyens de notre village, Monsieur et Madame Gourment et leur a offert un bouquet de fleurs et un panier garni.





Evénements

Repas des élus

Samedi 27 novembre, selon une tradition bien établie, les employés municipaux et les élus se sont retrouvés au café Nennig pour le repas de fin d'année répondant ainsi à l'invitation d'Alain Redinge, maire du village.

Après avoir remercié l'ensemble des participants pour leur présence, il a souligné l'implication de tous dans leurs tâches, sans oublier l'ensemble de ses conseillères et conseillers pour leur dynamisme et leur détermination à voir notre village progresser.

Il a terminé en présentant ses vœux les plus sincères avec surtout la santé, comme élément essentiel pour les perspectives 2022.

Les convives se sont ensuite réunis autour d'un repas campagnard à l'issue duquel certains ont joué une partie de quilles.

Un bon moment assurément !



Saint Nicolas

Saint Nicolas est passé lundi 6 décembre au matin à l'école de Gavisse.

Il a apporté des livres offerts par l'association des parents d'élèves et des friandises offertes par les communes de Gavisse et Berg-sur-Moselle.

Les enfants l'ont accueilli avec des chants en français et en allemand.

Saint Nicolas est reparti les bras chargés de jolis dessins.



Etat civil

Naissances



Edén ARNOULD, né le 19 janvier 2021



Maya FREYERMUTH, née le 23 juillet 2021



Emma BEAINO,
née le 26 novembre 2021
à Gavisse

Jade KINTZIG, née le 8 janvier 2021

Mariages



Laetitia CLAUDEL & Michel PITANCE,
le 20 février 2021



Camille BACK & Clément EICHER,
le 24 juillet 2021



Filloreta NEZA & Vitor FERREIRA PIRES,
le 2 octobre 2021

Décès

Jean-Marie ROHR, décédé le 30 décembre 2020 à Thionville
Nicolas SEIWERT, décédé le 28 février 2021 à Thionville
Pierrette LAUTERBACH, décédée le 23 avril 2021 à Ars-Laquenexy
Bernadette SIMON, décédée le 13 mai 2021 à Thionville
André GALVANI, décédé le 8 juillet 2021 à Gavisse
Georges HARM décédé le 16 juillet 2021 à Gavisse

Arrivées et départs

Nous souhaitons la bienvenue à :

Paulo & Monica DA SILVA JESUS
et leurs enfants
2 rue des Marronniers
Virgil HERNANDEZ & Aurore NEY
et leurs enfants
3 Passage des Saules
Vitor FERREIRA PIRES & Filloreta NEZA
47 rue Jeanne d'Arc
Gabrielle BOLLIER
30 rue Jeanne d'Arc

Nous regrettons le départ de :

Michel PETHE au
49 A rue Jeanne d'Arc

Noces d'or des époux Dresse

**Il faut attendre 50 ans pour transformer un mariage en or !
Germaine et Henri vous y voilà !**

Germaine est née le 12 mai 1952 à Gavisse.
Henri est né le 03 avril 1948 à Beauregard commune de Thionville
Ils se connaissent depuis toujours... Leur mariage célébré dans notre commune de Gavisse le 11 octobre 1971 résonne telle une évidence.
De leur union sont nés 2 garçons, Nicolas en 1972 et Pascal en 1976, tous 2 résidant à Gavisse également.

Ils sont les heureux grands-parents de Morgane, Léa, Lauriane et Guillaume.

Pour fêter cet évènement, un repas familial et convivial leur permettra de se retrouver entourés de toute leur famille.

Reçus à leur domicile, Monsieur le Maire et ses adjoints les ont chaleureusement félicité pour leurs noces d'or et leur ont offert le traditionnel bouquet de fleurs, ainsi qu'un bon pour un repas gastronomique dans un restaurant de la région.



Noces d'or des époux Nagelschmit

« Ce n'est pas tellement le mariage qui est merveilleux. C'est après ! »

Gisèle est née le 1er avril 1951 à EVENDORFF.

Gilbert est né le 16 décembre 1949 à METZ.

Ils se marient le 27 Novembre 1971 à KIRSCHNAUMEN et résident à GAVISSE depuis octobre 1982. De leur union sont nés 3 enfants : Sandra, Stéphane et Fabrice

Ils connaissent le bonheur de devenir grand-parents avec la naissance de Lucie en 2007.

Rappelons que Gisèle était assistante maternelle à Gavisse et qu'elle a eu la chance de guider les premiers pas de quelques 27 enfants.

Gisèle et Gilbert adorent jardiner et se promener. Ils sont également de grands fans des santons de Provence et ont un plaisir immense à recréer chaque année à la période de Noël, tout un village animé de petits santons, qu'ils vous invitent d'ailleurs à découvrir et redécouvrir en passant devant leur maison.

Leur belle histoire est un bonheur qu'ils ont souhaité partager entourés de leur famille et de leurs amis ; et auquel ont été conviés Monsieur le Maire et ses adjoints pour le verre de l'amitié.

C'est à cette occasion qu'ils se sont vu remettre une invitation pour un repas gastronomique dans un restaurant de la région, ainsi qu'un beau bouquet de fleurs.

Nous leurs renouvelons nos plus sincères félicitations.



Noces d'or des époux Wagner

L'amour est la fleur que vous avez fait grandir...

Marie-Thérèse est née le 7 février 1953 à Beauregard commune de Thionville, Jean est né le 4 octobre 1945 à Gavisse.

Faut-il encore vous les présenter ?

Jean était membre du conseil municipal pendant de longues années puis est devenu maire en 2004. Marie-Thérèse a toujours été présente à ses côtés, à la maison comme à la ferme.

Ils se sont rencontrés lors d'un bal au « Dancing » place Jeanne d'Arc de notre village... ils se marient en l'église de Gavisse le 22 octobre 1971.

De leur union sont nés trois enfants : Christian en 1972, Francine en 1974 et Sylvie en 1978.

Ils ont le bonheur d'être neuf fois grands-parents et de profiter de leur belle et grande famille.

Pour leur plus grand plaisir, leurs noces d'or seront fêtées en famille au restaurant.

Reçus à leur domicile, Monsieur le Maire et son 1er Adjoint les ont félicité pour ce beau parcours et leur ont offert un joli bouquet de fleurs, ainsi qu'un bon pour un repas gastronomique dans un restaurant de la région.



Noté pour vous

Limitation de la vitesse automobile dans Gavisse

Le conseil municipal a choisi de s'associer à l'école de Gavisse pour créer des panneaux de limitation de vitesse à 30km/h représentant des enfants en taille réelle. Ces panneaux, une fois pré-découpés par M. Pascal Maurice, conseiller municipal, et peints par les enfants de l'école, ont été installés à différents points stratégiques de la commune. Un beau partenariat qui fait d'une pierre deux coups : sensibiliser les enfants au respect des règles sur la route et attirer l'attention des automobilistes sur un mode ludique.



Le 25 octobre 2021, Monsieur le Maire a signé un arrêté municipal limitant la vitesse à 30KM/h dans la rue des Semailles. Il ne reste plus qu'à adapter la signalisation.



Nos amis les bêtes

N'oubliez pas de vous munir d'un petit sachet plastique, lors de vos balades avec votre animal, pour que les rues de Gavisse ne se transforment pas en course d'obstacles !

Location de la salle Roland Parmentier



Description des locaux

Une salle d'une superficie de 75 m² d'une capacité de 50 personnes maximum comprenant :

- des sanitaires
- une cuisine équipée (réfrigérateur, cuisinière avec four électrique, micro-ondes, lave vaisselle)
- tables et chaises
- option : vaisselle

La fourniture du chauffage, de l'électricité, de l'éclairage, de la production d'eau chaude sont des prestations incluses dans le prix de la location.

Tarifs

Location sans vaisselle	Habitants de Gavisse	Personnes extérieures
Week-end Jours fériés	100,00 €	250,00 €
Jours de semaine	60,00 €	150,00 €
Location de la vaisselle (en option)	50,00 €	50,00 €

Modalités de réservation

La réservation devra s'effectuer auprès du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

La réservation devient effective après signature du contrat accompagné :

- d'un chèque de caution de 700 € à l'ordre du Trésor Public
- d'un chèque d'un montant de la location à l'ordre du Trésor Public (voir ci-dessous)
- un justificatif de domicile
- une attestation d'assurance couvrant les risques inhérents à la location au nom du signataire du contrat.
- En absence de dégâts lors de l'inventaire et de l'état des lieux ainsi que du nettoyage réalisé, le chèque de caution sera rendu.

Nouveaux horaires de la mairie

Depuis le mois de mai 2021, la permanence au public s'effectue :

- le lundi de 16h30 à 18h30 et
- le mercredi de 9h30 à 11h30

Tél : 03 82 82 17 14

Courriel : gavisse@wanadoo.fr

Facebook : [Encore Plus pour Gavisse](#)

Application : [Ma Commune Connectée](#)



